



**Synthèse de la journée d'échanges  
6 décembre 2007  
Ministère de la Jeunesse et des Sports**

# Sommaire

1. Présentation du projet
2. Extraits choisis des tables rondes
  - 2.1 Accès et retour à l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées
  - 2.2 Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes
  - 2.3 Développement de l'offre de logement social et d'hébergement de qualité
3. Perspectives 2008
4. La participation, une ardente et urgente nécessité
5. Annexes
  - 5.1 Programme de la journée
  - 5.2 Restitutions in extenso des groupes de travail
  - 5.3 Synthèse de la lecture critique du PNAI
  - 5.4 Glossaire

**Contact :**

Marie GUIDICELLI  
Fondation de l'Armée du Salut  
60rue des frères Flavien 75976 PARIS cedex 20  
01 43 62 25 50 [mguidicelli@arneedusalut.fr](mailto:mguidicelli@arneedusalut.fr)

# 1. Présentation du projet

Le projet "Regards croisés sur les politiques nationales d'inclusion sociale" est issu d'un appel à candidatures de la Commission Européenne.

Porté par la Fondation de l'Armée du Salut en partenariat avec l'URIOPSS Champagne-Ardenne, l'URIOPSS Nord Pas de Calais, l'URIOPSS Haute Normandie, la DGAS, EAPN-France et l'UNIOPSS, les "Regards croisés" ont eu pour objectifs durant l'année 2007 de :

- **Sensibiliser les personnes** en précarité et les acteurs sociaux aux politiques d'inclusion sociale en se rencontrant, échangeant pour construire et mettre en œuvre ensemble les stratégies européennes pour la protection et l'inclusion sociale via notamment la compréhension et la reformulation du Plan National d'Action pour l'inclusion (PNAI).
- Avoir une **lecture critique** en confrontant le texte à la réalité du quotidien
- Etre **force de proposition** et élaborer des passerelles entre l'ensemble des acteurs concernés pour favoriser un dialogue et une compréhension mutuelle mais surtout pour construire une parole commune afin de se préparer à participer à l'élaboration du prochain PNAI
- **Promouvoir la démocratie participative** et la co-formation via :
  - La relecture et l'appropriation du PNAI
  - L'élaboration d'un glossaire détaillé sur l'ensemble des acronymes utilisés dans le PNAI
  - L'organisation dans 3 régions (Haute Normandie, Nord-Pas-de-Calais et Champagne-Ardenne) de rencontres entre acteurs sociaux et personnes confrontées à la pauvreté pour échanger sur les 3 thèmes du PNAI (accès et retour à l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées, insertion sociale et professionnelle des jeunes et développement de l'offre de logement social et d'hébergement de qualité) et faire des propositions d'amélioration qui sont regroupées dans un document de synthèse.
  - La création d'outils d'information et de sensibilisation : site internet ([www.inclusion-sociale.org](http://www.inclusion-sociale.org) , cd-rom, expo photo...)
  - L'organisation d'une journée nationale de restitution et d'échanges pour rendre compte du travail engagé

## 2. Extraits choisis des tables rondes

### 2.1. Accès et retour à l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées

#### 2.1.1. Sur l'ANPE

##### Constats sur la déshumanisation du suivi et la qualité d'accueil

- « On reçoit des courriers types, les réponses sont toutes faites, c'est une catastrophe »
- « Les agents ne nous écoutent pas, ils ne prennent pas en compte notre situation »
- « C'est devenu aseptisé, il n'y a plus d'humain »
- « On est qu'un numéro »
- « On nous promet de nous re-contacter mais on n'a jamais de nouvelles : que ce soit pour un emploi, une formation...où l'on vous dit que vous aller intégrer et qu'on va vous rappeler, mais au bout du compte rien du tout »
- « Il y a quelque chose qui ne tourne pas rond entre l'ANPE, l'ASSEDIC et la CAF »

##### Constats sur les offres d'emploi

- « Certaines annonces sont encore affichées, alors que les postes sont déjà pourvus »
- « Quand on a pas de réseau, qu'on ne connaît personne, on est dans la merde. Aujourd'hui pour obtenir un contrat de travail, le piston peut faire beaucoup »
- « L'ANPE n'est pas le seul biais pour trouver un emploi, elle n'a pas une logique de service public, elle est avant tout dans une optique de rentabilité par le temps »

##### Propositions

- Humanisation et meilleure coordination du suivi et de la qualité d'accueil au sein de l'ANPE, de l'ASSEDIC et de la CAF
- Il faudrait n'avoir à faire qu'à un seul interlocuteur à l'ANPE
- Prendre en compte les situations particulières des personnes (ne pas rester enfermé dans la logique de dossier)
- Mettre en place une charte déontologique en terme de qualité d'accueil (tester l'accueil)

##### Points de débat

*Intervention de Gaëtan LERMUSIEUX, Directeur ANPE Lille Bleuets*

- Concernant la déshumanisation du suivi, il s'agit d'un constat qui a été fait à maintes reprises. La mise en place du suivi mensuel pour

les demandeurs d'emploi de plus de 4 mois d'inscription par un référent unique participe à l'amélioration du suivi des demandeurs d'emploi. Toutefois, le nombre de suivis par agent ANPE reste encore trop élevé (120 suivis/mois en plus des liens avec les entreprises)

- La fusion ANPE/ASSEDIC dans un lieu unique est prévue pour 2008. Elle permettra d'éviter les allers-retours pour les demandeurs d'emploi
- Concernant la qualité d'accueil, l'ANPE a mis en place une démarche qualité avec 19 engagements de service, une certification extérieure. Par ailleurs, des enquêtes clients sont régulièrement effectuées. « Il y a des progrès réalisés, mais le chemin est encore long ».
- L'ANPE gère environ un tiers des offres d'emploi. Un point 8 à 10 jours après le dépôt de l'offre est effectué avec l'employeur ce qui explique que quelquefois, l'information du pourvoi du poste arrive par le demandeur d'emploi. L'accès à l'emploi peut être facilité par un réseau et l'accès à une bonne information au bon moment.

## **2.1.2. Sur la garde d'enfants**

### **Constats**

- « Il est difficile de trouver un mode de garde en urgence lorsqu'on retrouve un emploi »
- « C'est souvent la débrouille pour faire garder les enfants quand on trouve du travail »

### **Propositions**

- Développer les services gratuits
- Etendre les horaires d'ouverture
- La gratuité des crèches pendant quelques mois

### **Points de débat**

*Intervention de Florent GUEGUEN, Mairie et département de Paris*

- L'accueil de la petite enfance est une question complexe, qui souffre d'un retard important par rapport aux autres pays
- Permettre la garde d'enfants est un levier d'insertion professionnelle, surtout pour les familles monoparentales.
- Il existe une concurrence des publics, comme pour le logement, qui met une pression très forte entre l'offre et la demande.
- Sur Paris, des conventionnements avec des haltes-garderies permettent un accès en urgence et de manière souple lors de a reprise d'un emploi ; mais cela reste marginal, « nous n'en sommes qu'aux balbutiements ».
- Il faut adapter les participations financières en fonction des ressources, car les services publics ne sont pas gratuits.

### **2.1.3. Sur la discrimination**

#### **Constats**

- Pour la domiciliation, « On demande aux usagers de ne pas mettre le nom de la structure, mais au final, l'adresse de la structure finie par être connue »
- « Quand on est hébergé, l'ANPE rajoute le nom du centre d'hébergement, ce n'est pas valorisant ».

#### **Propositions**

- Mise en place du CV anonyme

#### **Points de débat**

*Intervention de Gaëtan LERMUSIEAUX, Directeur ANPE Lille Bleuets*

- La lutte contre les discriminations est intégrée dans les cursus de formation des agents ANPE, notamment sur les adresses.
- Quand les agents détectent des pratiques peu orthodoxes, ils se font un devoir d'alerter la HALDE. La lutte contre les discriminations est pour l'ANPE un chantier prioritaire pour 2008

*Intervention de Jean-Luc PLACET, Membre de la commission Entreprises et Société MEDEF*

- Le MEDEF n'est pas pour la mise en place des CV anonymes, « je n'y crois pas ».
- Les entreprises (essentiellement les grands groupes) ont développé des partenariats avec la HALDE car « la discrimination est intolérable, inadmissible et idiote ».

## **2.2. Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes**

### **2.2.1. Sur l'apprentissage scolaire**

#### **Constats**

- « Pour rattraper mon retard, j'ai intégré une classe de huit personnes. J'ai été mieux pris en charge et fait face à mes lacunes. »
- « Tous les enfants ne sont pas égaux devant l'apprentissage par rapport à leurs capacités et leur environnement »
- « La pédagogie d'enseignement n'a pas été revue depuis très longtemps (au moins 40 ans) »

#### **Propositions**

- Généraliser les bonnes pratiques : les établissements scolaires qui « réussissent » ou promouvoir les pédagogies qui fonctionnent bien
- Redonner une place à la famille
- Politique éducative avec cohérence entre associations de quartier, services sociaux, CAF, municipalité...

## Points de débat

*Intervention de Bernard SEILLIER, Sénateur de l'Aveyron*

- Les constats effectués sont classiques. Il est important de revenir aux fondamentaux, expression orale et écrite même si l'utilisation des technologies d'information et de communication peuvent servir à récupérer ces fondamentaux.
- La pédagogie n'a pas été réformée depuis 40 ans, ce qui est dommage : en effet, des expériences ont été menées qui valorisaient autant les activités techniques et l'enseignement général. Cela n'a pas été poursuivi.

*Intervention de Gilles BACCALA, Représentant de l'Agence française du programme européen Jeunesse en action*

- Il faut aller chercher les bonnes pratiques dans d'autres pays européens comme la Finlande qui a beaucoup développé les méthodes alternatives d'apprentissage.
- Des programmes européens à destination des enseignants permettent ces échanges de pratiques.

## 2.2.2. Sur l'image des métiers

### Constats

- « On est déjà frustré d'avoir des difficultés à l'école, ça n'est pas pour subir à nouveau le regard des gens quand on intègre une filière technique ou professionnelle. »
- « Comment démarcher un patron quand on a seize ans ?... ça l'école ne nous l'apprend pas. »
- « Service d'orientation défaillant et de mauvaise qualité »
- Méconnaissance du monde de l'entreprise et des métiers

### Propositions

- Revaloriser les métiers d'apprentissage, portes ouvertes, forum d'information, partenariat entreprises, enfants/jeunes parrainés par des entreprises
- Mieux former les conseillers d'orientation

## Points de débat

*Intervention de Laurence STOUPI, Directrice Mission Locale du Bassin d'emploi de Charleville Mézières*

- Développer les forums, les temps d'immersion en entreprise avec un protocole d'accord précis.
- Il faut passer de l'orientation subie à l'orientation choisie.
- Il est important de connaître le contenu et l'environnement du poste de travail
- Les conseillers des missions locales et autres dispositifs pour les jeunes « doivent savoir de quoi on parle », en utilisant la formation continue, universitaire et en immersion en entreprise

*Intervention de Bernard SEILLIER, Sénateur de l'Aveyron*

- L'immersion en entreprise est indispensable.

- L'exemple allemand ne dévalorise pas la filière technique : ainsi, aucun jeune de moins de 20 ans n'est au chômage, tous sont en stage.
- Il faut supprimer la dichotomie entre l'apprentissage et la scolarité qui est induite par le système scolaire.
- Il faut aller voir ce qui se passe dans l'entreprise : favoriser l'alternance pour tous, élèves et professeurs...

*Intervention de Gilles BACCALA, Représentant de l'Agence française du programme européen Jeunesse en action*

- On n'apprend pas à l'école les savoir-faire et les savoir être
- L'Europe essaie de promouvoir et de reconnaître l'éducation informelle. Un grand pas a été réalisé en France avec la mise en place de la Validation des Acquis d'Expérience.

### **2.2.3. Sur les plateformes de vocation et les missions locales**

#### **Constats**

- Flou dans les informations sur les contrats en général
- « Pour nous un conseiller doit savoir accompagner, comprendre et être efficace en nous fixant des rendez-vous qui nous seront utiles »
- Les missions locales et plateformes ont un portefeuille trop important pour répondre aux attentes des jeunes
- Espaces inadaptés et impersonnels pour susciter la confiance des jeunes

#### **Propositions**

- Augmenter les temps d'accompagnement
- Meilleure coordination entre les dispositifs

#### **Points de débat**

*Intervention de Laurence STOUPIY, Directrice Mission Locale du Bassin d'emploi de Charleville Mézières*

- L'accompagnement et l'insertion des jeunes fonctionnent sur des micro territoires, là où les acteurs s'associent.
- Il y a un patchwork des dispositifs, les parcours sont de vrais labyrinthes. Pour cela, l'accès à l'information est nécessaire ; il faut favoriser les mises en synergie, et remettre en cause les pratiques en promouvant des postures d'inventivité
- Les jeunes doivent s'approprier leur orientation avec leur conseiller
- Les plateformes de vocation professionnelle permettent de mettre en valeur les compétences qui ne sont pas valorisées dans un CV classique.
- L'accueil dans les missions locales est peut être trop institutionnalisé, dans des locaux souvent peu adaptés (problème de promiscuité, de confidentialité)
- Le rapport au temps est différent selon les acteurs concernés : il est important de prendre en compte la réalité de chacun.



## 2.3. Développer l'offre de logement social et d'hébergement de qualité

### 2.3.1. Sur le logement social

#### Constats

- Les délais entre les démolitions et les reconstructions sont trop longs. Ils créent localement des délais d'attente qui ne font que s'accroître ce qui implique des durées d'hébergement plus longues.
- Les nouvelles constructions ne répondent plus aux critères financiers des locataires, les loyers sont souvent supérieurs, une part importante des logements reconstruits est réservée à l'accession. « Les logements qu'ils construisent ne sont pas pour nous ! »
- Les 20% de logements sociaux ne sont pas respectés sur l'ensemble des territoires.
- Les démarches d'accès au logement sont ressenties comme complexes : « trop de paperasse ! », « il manque toujours un papier ! »

#### Propositions

- Définir les sites de l'ensemble des reconstructions avant la démolition des locaux.
- Une quantité de logements doit être déterminée afin que les personnes bénéficiaires de minima sociaux puissent accéder à ces logements neufs
- Modifier la Loi SRU en imposant la construction de 20% de logements sociaux sur chaque programme de construction immobilière en prenant soin de fixer un seuil (1 logement social pour tout programme inférieur à 10).
- Permettre la représentation des usagers dans les lieux de décision : Commission des FSL, Commissions d'attribution des bailleurs, commission de médiation, etc....ouvrir cette participation à de nouvelles associations
- Mettre en place des observatoires du logement composés de représentants de l'état du département des communautés d'agglomération ou de communes, de bailleurs publics et privés, d'associations d'usagers, et d'associations œuvrant dans l'hébergement et l'accompagnement de personnes en situation de précarité
- Mettre en place sur chaque territoire des guichets uniques pour le retrait et le dépôt des dossiers logement. Tendre vers la mise en place de dossier unique dans chaque département
- Créer des structures type « maison de l'habitat » afin de trouver en un même lieu conseil technique, juridique. (exemple de représentants : FSL, ADIL, associations d'usagers, un travailleur social)

#### Points de débat

*Intervention de Bernard LACHARME, Secrétaire général du HCLPD*

- Réflexion riche qui rejoint les réflexions plus officielles.

- Sur la question de l'information, il est souhaitable d'aller vers un guichet unique et un dossier unique pour l'attribution des logements locatifs car aujourd'hui personne ne s'y retrouve.
- Concernant l'attribution, il est nécessaire de prioriser les dossiers des personnes les plus en difficultés.
- Concernant les maisons de l'habitat, il existe de bonnes pratiques qui sont des lieux ouverts à tous, et pas uniquement pour les personnes en situation de précarité. Ces maisons doivent être en capacité de répondre à tous.
- La Loi SRU est indispensable mais pas suffisante. En cas de non respect, le préfet peut délivrer un permis de construire sur le territoire de la commune et mandater l'organisme HLM pour construire du logement social.
- Si on veut une politique cohérente de l'habitat, il est nécessaire de réguler les prix du marché du logement privé
- Les politiques ne sont pas cohérentes : par exemple, on démolit sans reconstruire immédiatement alors que le marché du logement est tendu.

### **2.3.2. Sur l'hébergement de qualité**

#### **Constats**

- L'offre d'hébergement reste insuffisante en nombre et en diversité sur certains territoires (CHRS, ALT, Baux Glissants, Maisons Relais...)
- L'hébergement se substitue de plus en plus au logement, le Droit au logement glisse vers un droit à l'hébergement (DALO)
- Les Conseil de la Vie Sociale ne sont pas mis en place dans tous les établissements « *Les CVS n'auraient-ils pas été créés pour pallier au manque de bénévoles ?* »

#### **Propositions**

- Développer sur chaque territoire une diversité de proposition d'hébergement afin de prendre en compte au mieux les besoins des personnes (CHRS, Alt, Baux Glissants, Maisons Relais...)
- Harmoniser les financements des maisons relais (actuellement 8, 12 ou 16€ financés à la place)
- Associer les usagers aux décisions qui les concernent
- Créer une ligne budgétaire permettant de prendre en charge des frais engendrés par ces délégations (déplacements, colloques,...)

#### **Points de débat**

*Intervention de Bernard LACHARME, Secrétaire général du HCLPD*

- Dans le Droit Au Logement Opposable, il y a certains publics prioritaires, dont les personnes hébergées en CHRS
- Les maisons relais ne relèvent pas de l'hébergement mais du logement adapté non précaire

*Intervention de Daniel SCHWAB, Chargé de mission hébergement d'urgence Immobilière 3F*

- La loi prévoit qu'il y ait un certain nombre de places d'hébergement par habitant dans les communes
- Il faut trouver les moyens de garantir les sorties d'hébergement vers du logement. Les bailleurs ne pourront plus refuser les dossiers, mais devront faire des propositions alternatives.
- Concernant les maisons relais, c'est un projet qui mobilise beaucoup de partenaires avec des financements particuliers assortis de financements complémentaires pour l'accompagnement

*Intervention de Catherine LESTERPT, Chef de bureau DGAS*

- Depuis 2007, création de maisons relais pour des personnes qui présentent des handicaps psychiques (résidences accueil) et de maisons relais pour des publics vieillissants
- Adapter au niveau local les taux de prise en charge
- Sur les partenariats, il y avait beaucoup de saucissonnage mais on essaie d'aller vers un chaînage entre l'hébergement et le logement. Cela passe par un travail inter administratif.

### 3. Perspectives 2008

Cette journée d'échanges a retracé le travail réalisé pendant une année par les acteurs engagés dans cette aventure. Elle a été riche en termes de propositions relatives au suivi de la mise en œuvre du Plan National d'Action pour l'Inclusion 2006-2008. Elle a également été riche en propositions de travail pour les années à venir.

Ainsi, la DRDASS Champagne Ardenne, via **Edith CHRISTOPHE**, Directrice par intérim, a programmé pour 2008 une étude sur le thème « de l'hébergement temporaire au logement de droit commun » qui recueillera l'expression des usagers ainsi que l'intégration d'un axe « participation » et la construction d'une méthodologie régionale dans ses schémas publics.

Dans le même sens, **Jean-Luc BRIERE**, Directeur de la DDASS Seine Maritime, a prévu dans le cadre de son Schéma d'Accueil, d'Hébergement et d'Insertion d'élaborer un certain nombre de propositions qui seront soumises à un groupe d'usagers (en passant notamment par les Conseils de Vie Sociale) pour profiter de la dynamique enclenchée par le projet « Regards croisés ».

**Jean-Jacques TREGOAT**, Directeur de la DGAS, a souligné l'intérêt et la nécessité de partir de la base pour nourrir le niveau national. Au CNLE, pour la prochaine génération de PNAI, il faudra associer plus le niveau local, départemental et régional à la construction du PNAI. Il s'agit d'un engagement fort même si ce n'est pas facile en raison des contraintes de temps notamment. La DGAS est également prête à envisager comment la prochaine génération de PNAI pourra s'élaborer très concrètement avec les usagers et les acteurs sociaux sur certains territoires.

Dans les années à venir, il faudra donner son vrai rôle et tout son rôle à l'utilisateur, lui permettre de s'exprimer de plus en plus car l'utilisateur a souvent beaucoup de choses à dire.

Enfin, **Christine BOUTIN**, Ministre du Logement et de la Ville, impressionnée par la qualité des travaux que les acteurs ont su mener malgré les difficultés de compréhension des sigles et des multiples mesures qui composent le PNAI, souhaite que dans les différents services de l'Etat des actions de formation soient entreprises et qu'une enveloppe de crédits soit consacrée à soutenir des actions mobilisant la participation, la concertation avec les bénéficiaires. Des initiatives audacieuses devront également être prises durant la présidence française de l'Union européenne pour permettre des temps de rencontres entre des personnes en situation de pauvreté, des associations, des élus et des administrations. Enfin, elle demande au Président du CNLE et aux représentants d'ALERTE d'approfondir l'idée de la mise en œuvre d'un travail similaire à celui engagé durant cette année dans le cadre du projet « Regards croisés » et de faire des propositions en ce sens.

## 4. La participation, une ardente et urgente nécessité

Dès l'ouverture de la Journée d'échanges, **Alain RAOUL** a souligné que l'un des deux principaux objectifs du travail mené autour du PNAI portait sur la participation des personnes en situation de pauvreté car celles-ci sont des expertes de leur situation. C'est pourquoi il est indispensable de leur (re)donner la parole et la possibilité de participer aux politiques publiques. Ce faisant, les personnes en situation de précarité (re)trouveront leur place de citoyen.

La Fondation de l'Armée du Salut porte et fait vivre elle-même ces valeurs. Mais promouvoir la participation des personnes en situation de précarité, c'est évidemment promouvoir du même coup la place des associations dans l'élaboration des politiques publiques, en tant qu'interfaces entre les administrations et les personnes en situation de précarité. La Fondation de l'Armée du Salut, en particulier au sein des fédérations d'associations auxquelles elle participe, revendique sa place dans le dialogue civil.

Aussi bien **Jean-Luc BRIERE**, directeur de la DDASS de Seine-Maritime, que **Jean-Jacques TREGOAT**, directeur de la DGAS, ont exprimé leur satisfaction à l'égard de cette participation directe des personnes en situation de précarité, tout en soulignant l'importance concomitante de la « médiatisation » assurée par les associations. Le travail mené autour du PNAI prouve de plus, à leurs yeux, que cette participation est productive (il suffit de prendre connaissance des très nombreux commentaires et propositions qui ont été formulés à l'égard de ce document) et qu'elle permet de faire avancer les positions de chacun et les méthodes travail. Jean-Jacques TREGOAT a par ailleurs souligné que la DGAS souhaite associer encore davantage les personnes en situation de précarité dans le cadre de l'élaboration des futurs PNAI, répondant ainsi à une exigence européenne.

Plus largement, l'enjeu de la participation des personnes en situation de précarité se pose pour l'avenir de la société française dans son ensemble. Pour **Dominique BALMARY**, président de l'UNIOPSS, des relations sociales participatives se heurtent à différents « réflexes » enracinés dans les comportements : réflexe « philanthropique » (traditionnel et très ancien, qui, en posant un rapport de « charité » entre celui qui a et celui qui n'a pas, place les personnes sur des plans d'inégalité) ; réflexe « technocratique » (qu'adopte celui qui analyse et connaît une situation tout en n'en étant pas prisonnier) ; réflexe de « spécialiste » (parfois craintif devant les revendications concrètes de personnes « de chair et de sang » dont on redoute les différences plus qu'on en reconnaît les ressemblances).

Le médiateur de la République, **Jean-Paul DELEVOYE** a, enfin, mis l'enjeu de la participation dans une claire perspective politique : celle de la capacité de la société française à maintenir un vivre ensemble. Si la culture de la participation, qui représente une véritable « révolution culturelle » pour l'administration, ne se diffuse pas, les personnes ne croiront plus dans la possibilité des institutions à résoudre les

problèmes individuels, et feront toujours davantage primer leurs revendications individuelles sur l'intérêt général. Sans le sens de la participation, le fonctionnement social ne cessera d'alimenter toujours davantage les situations de rapports de force et de violence. C'est pourquoi l'enjeu de la participation, c'est de ne pas avoir peur les uns des autres, de comprendre les logiques réciproques et d'apprendre à se respecter.

## **5. Annexes**

### **5.1. Programme de la journée**

## La participation en question

**C'**est avant tout un enjeu de la démocratie qu'il s'agit de mettre en œuvre. La personne en difficultés n'est pas seulement un individu à protéger (sinon, ce serait de l'assistance), ni un simple sujet n'ayant que des droits (donc soumis à une certaine sujétion à ce droit). Elle est un citoyen qui doit avoir part au débat et à la décision pour participer au contrat social.

Protection, promotion et pouvoir agissant des personnes constituent trois vecteurs à conjuguer pour intégrer au débat démocratique la parole des personnes en difficultés.

La participation est portée par au moins cinq outils dynamiques :

- la connaissance partagée, afin d'identifier des leviers pour agir ensemble
- la co-production d'outils d'information ou de documents pour le développement des dispositifs
- la co-formation, la transmission réciproque de connaissances et représentations
- la participation à des instances publiques (pour influencer sur l'orientation des politiques publiques du local au national)
- la mobilisation collective face à des situations intolérables (force d'interpellation)

Ces outils permettent à la personne d'accéder à l'espace public en tant que citoyen, en retrouvant la confiance en elle, sens de l'action collective et emprise sur les difficultés du quotidien. Ils :

- contribuent à une action publique plus efficace (plus de démocratie), car en phase avec les besoins réels des personnes
- permettent d'apprendre ensemble pour agir ensemble (qualification mutuelle nécessaire à la coopération)
- permettent d'avoir de nouvelles visions de l'avenir commun (vers une société plus juste et plus humaine)

A travers cette démarche, à travers le projet "Regards croisés sur les politiques d'inclusion sociale", nous construisons, pas à pas, personnes en difficultés et acteurs sociaux ce débat que nous souhaitons ouvrir le plus largement possible à différents publics, différents partenaires, différents thèmes.

Contact :  
Marie GUIDICELLI  
Fondation de l'Armée du Salut  
01 43 62 25 50  
mguidicelli@armeedusalut.fr

# Journée d'échanges

salle Laroque  
14 av. Duquesne  
Paris 7<sup>e</sup>

Le 6  
DÉC  
2007

# REGARDS CROISÉS D'ACTEURS SOCIAUX

## Plan National d'Action pour l'Inclusion Personnes en précarité Acteurs sociaux & élus



Ensemble  
DEPUIS 1957

ARMÉE ARMÉE ARMÉE  
La Fondation de l'Armée du Salut

Union Française  
REPUBLICAIN FRANÇAIS

E.N.P.N.

UNEDIP

UNAF

UNAF

UNAF

UNAF



## Journée d'échanges

### "Regards croisés sur les politiques d'inclusion sociale"

9h30-10h00

#### Accueil café

10h00-10h45

#### Ouverture

Christine BOUTIN  
Ministre du logement et de la ville  
Alain RAOUL  
Directeur général Fondation de l'Armée du Salut  
Dominique BALMARY  
Président UNIOFSS  
Un représentant de la Direction Protection et Intégration Sociale  
Commission européenne (*sous réserve*)

10h45-11h00

#### Présentation du projet Regards croisés sur les politiques d'inclusion sociale

Marie GUIDICELLI  
Conseillère technique Fondation de l'Armée du Salut  
Jérôme BUISSON  
Conseiller technique URIOPSS Champagne-Ardenne  
Virginie POILVERT  
Membre du comité de pilotage

11h-12h

#### Table ronde Accès et retour à l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées

Restitution des groupes régionaux par des personnes  
en situation de pauvreté et des travailleurs sociaux  
Jean-Luc PLACET  
Membre de la Commission Entreprises et société MEDEF  
Gaëtan LERMUSIEAUX  
Directeur Agence locale pour l'Emploi Lille Bleuets  
*Débat avec la salle*

12h00-13h30

#### Repas

13h30-14h30

#### Table ronde Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes

Restitution des groupes régionaux par des personnes  
en situation de pauvreté et des travailleurs sociaux  
Bernard SEILLIER  
Sénateur de l'Aveyron, Président du CNLE  
Laurence STOUPEY  
Directrice Mission locale du bassin d'emploi de Charleville Mézières  
Gilles BACCALA  
Représentant de l'Agence Française de Programme Européen Jeunesse en Action  
*Débat avec la salle*

14h30-15h30

#### Table ronde Développement de l'offre de logement social et d'hébergement de qualité

Restitution des groupes régionaux par des personnes  
en situation de pauvreté et des travailleurs sociaux  
Bernard LACHARME  
Secrétaire général Haut comité pour le logement des personnes défavorisées  
Daniel SCHWAB  
Chargé de mission hébergement d'urgence Immobilière 3F  
Florence FESTAS  
Directrice Foyer Jeunes Travailleurs AMAJ  
Un représentant du Ministère du logement et de la ville  
*Débat avec la salle*

15h30-15h45

#### Pause

15h45-16h15

#### Regard critique sur la méthodologie

Jean-Luc BRIERE  
Directeur DDASS Seine Maritime  
Un représentant DRDASS Champagne-Ardenne  
Jean-Pierre BULTEZ  
Président ALERTE Nord-Pas-de-Calais  
Jean-Jacques TREGOAT  
Directeur Général de l'Action Sociale

16h15-16h30

#### Conclusions

Alain DUCHÈNE  
Président Fondation de l'Armée du Salut  
Jean-Paul DELEVOYE  
Médiateur de la République

## 5.2. Restitutions in extenso des groupes de travail

### Restitution du groupe

#### « Accès à l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées »

<b>ANPE</b>
-------------

#### Constats

- « On manque d'informations, . . . il y a des problèmes de fiabilité »
- « On reçoit des courriers types, les réponses sont toutes faites, c'est une catastrophe »
- « On est radié de l'ANPE, car on ne se présente pas au rendez-vous. Quand on est en structure d'hébergement, il y a parfois des difficultés de transmission (messenger téléphonique ou passage de message par le service éducatif, par exemple) qui se cumulent avec des envois tardifs de l'ANPE »
- « Certaines annonces sont encore affichées, alors que les postes sont déjà pourvus »
- « Les agents ne nous écoutent pas, ils ne prennent pas en compte notre situation »
- « On reçoit des convocations qui ne sont pas envoyées en temps et en heure. C'est des radiations abusives »
- « A cause des radiations abusives, on n'a plus d'indemnités et par conséquent on perd son logement. C'est la pire des conséquences, on se retrouve à la rue ».
- « C'est devenu aseptisé, il n'y a plus d'humain »
- « On est qu'un numéro »
- « Il y a quelque chose qui ne tourne pas rond entre l'ANPE, l'ASSEDIC et la CAF »
- « C'est au bon vouloir de l'agent, les informations ne sont pas fiables » : En effet, dans de nombreuses structures, en fonction de l'interlocuteur à qui on a à faire, les informations peuvent être différentes.
- « Je vais tenter ma chance pour avoir une avance aux ASSEDIC » : (lu par une autre personne au micro dans la salle =>) témoignage d'un allocataire qui savait qu'il était possible d'obtenir une avance aux ASSEDIC. Il s'y est présenté. L'agent qui l'a reçu à refuser, et après avoir réussi à voir le directeur d'agence, l'allocataire a eu finalement son chèque d'avance sur le champs.
- « On nous promet de nous recontacter mais on n'a jamais de nouvelles : que ce soit pour un emploi, une formation...où l'on vous dit que vous aller intégrer et qu'on va vous rappeler, mais au bout du compte rien du tout »
- « On reçoit des offres d'emploi qui ne nous correspondent pas » : On vous propose un contrat de travail où il est exigé bac + 3, alors que vous n'avez que bac + 2, voire, rien du tout »
- « Il faut gueuler pour obtenir des trucs »
- « Nous les jeunes, on essaye de se motiver. Mais, dès qu'on est debout, on prend une claque derrière la tête et on retombe. On nous radie, et quand nous demandons de l'aide alimentaire on nous fait un procès »

- « Malgré que l'on ai bien fait les changements de situation, l'ANPE fait des erreurs qui provoquent des radiations. Et après, c'est la galère.»
- « Quand on a pas de réseau, qu'on ne connaît personne, on est dans la merde. Aujourd'hui pour obtenir un contrat de travail, le piston peut faire beaucoup »
- « Dans beaucoup d'administrations on a l'impression qu'il faut se battre pour arriver à quelque chose »
- « L'ANPE n'est pas le seul biais pour trouver un emploi, elle n'a pas une logique de service public, elle est avant tout dans une optique de rentabilité par le temps »
- « A l'ANPE, je peux y aller des milliers de fois, on me dit que je suis trop qualifié et que je ne peux pas suivre de formation, alors que je n'ai pas de diplôme, mais de l'expérience et que certain employeurs demandent des diplômes ».
- « Pour les agents de l'ANPE, quand on vit en foyer d'urgence, c'est qu'on a un toit, alors que la réalité est autrement. Comment voulez-vous trouver un travail, quand vous ne savez pas où vous dormirez la semaine prochaine ? »

### Propositions

- Il faudrait n'avoir à faire qu'à un seul interlocuteur à l'ANPE
- Il faudrait une meilleure coordination et humanisation au sein de l'ANPE, ASSEDIC et CAF
- Il faudrait la mise en place d'un dossier unique pour faciliter l'accès à l'emploi.
- Ré humaniser l'accueil, et l'accompagnement, et prendre en compte les situations particulières des personnes (ne pas rester enfermé dans la logique de dossier)
- Mettre en place une charte déontologique en terme de qualité d'accueil (tester l'accueil)
- Faciliter l'accès aux locaux pour les personnes handicapées

## CONTRATS AIDES

### Constats

- Il y a un manque d'accompagnement des personnes en contrats aidés.
- « Quand on est en contrat aidé, les formations que l'on nous propose sont bidons, elles n'apportent rien de concret ».
- « On est peu informé des possibilités de formation ».
- « Parfois les contrats aidés sont détournés au profit des plus diplômés ».
- « Pour qui sont fait les contrats aidés ? Les contrats aidés doivent s'adresser aux personnes qui sont les plus en difficulté ».
- « Et après le contrat aidé qu'y a-t-il ? »
- « Les contrats aidés, ça aide qui ? Les employeurs ? On n'est pas reconnu dans l'entreprise, on est mis à part des autres salariés ».
- « On est en contrat aidé, on fait le même travail que des salariés en CDI, mais on est payé au SMIC, c'est à revoir ».
- Les contrats aidés ne permettent pas de vivre décemment.
- « Dès qu'on est en contrat d'avenir, on perd une grande partie des aides, le travail pénalise notre revenu, ce n'est pas normal ».

## Propositions

- Il faudrait un accompagnement adapté qui s'inscrit dans le temps [(avant, pendant et après (tutorat)].
- Impliquer l'ensemble des acteurs (Conseil Régional, les organismes de formation, les employeurs...) autour de la formation et développer les moyens financiers pour apporter une réelle formation qualifiante.
- Il faudrait développer le partenariat et la coordination entre l'ensemble des acteurs
- Il faudrait faciliter l'accès à un emploi et éviter les ruptures de parcours
- La personne en contrats aidés doit avoir les mêmes droits.
- Pour les employeurs (CNE, CIE...) mise en place d'une charte les impliquant dans un rôle social.
- Il faudrait un contrat d'insertion unique modulable

## MOBILITE

### Constats

- « Il faut toujours justifier d'un contrat de travail pour obtenir une aide financière relative à la mobilité »
- « Quand on ne vit pas en ville, il y a très peu de transport, voir pas du tout »
- « Si on n'a pas de voiture et pas d'Internet, c'est la galère »

### Propositions

- Il faudrait un système solidaire, gratuité ou paiement d'une somme symbolique pour l'accès au transport.
- Plus d'équité, développer des aides et des moyens de transport pour les personnes
- Développer le co-voiturage
- Multiplier les aides à l'autonomie au transport.
- Développer les locations de mobylettes et de voitures
- Réfléchir à la mise en place de ramassage collectif
- Prise en charge d'une partie du coût du transport par l'entreprise
- « Sur Lille, le cas de la carte Mirabelle, 50% de réduction pour les personnes allocataires du RMI et 100% pour les chômeurs indemnisés ASSEDIC, ce n'est pas logique »
- La carte de 75% de réduction SNCF via l'ANPE ne se fait plus pour les personnes allocataires du RMI.
- « Le coût du permis de conduire est très élevé, tout comme le carburant ».
- « Les horaires des transports en commun sont bien souvent inadaptés, surtout dans les zones rurales ».

### En résumé, voici nos constats :

- **Les employeurs et l'ANPE exigent le permis de conduire et un véhicule,**
- **Le coût du permis élevé,**
- **Le coût du véhicule et du carburant sont élevés**
- **La localisation est une difficulté supplémentaire (ex : urbain / rural)**
- **Horaires des transports en commun parfois inadaptés (surtout en zone rurale et en temps de grève)**

- **Difficulté pour certaines personnes, à l'idée de devoir se déplacer.**

## **GARDE D'ENFANTS**

### **Constats**

- « Il est difficile de trouver un mode de garde en urgence lorsqu'on retrouve un emploi »
- « C'est souvent la débrouille pour faire garder les enfants quand on trouve du travail »

### **Propositions**

- Développer les crèches d'entreprise
- Développer les services gratuits
- Etendre les horaires d'ouverture
- La gratuité des crèches pendant quelques mois
- Développer l'information autour des aides et de l'accès aux crèches.

## **DISCRIMINATION**

### **Constats**

- « On est jugé lorsqu'on va chercher un colis alimentaire ».
- Des personnes vivant des minima sociaux se voient faire des réflexions telles que « Quelle bêtise d'avoir refait un enfant... »
- Pour la domiciliation, « On demande aux usagers de ne pas mettre le nom de la structure, mais au final, l'adresse de la structure finie par être connue »
- « Quand on est hébergé, l'ANPE rajoute le nom du centre d'hébergement, ce n'est pas valorisant ».
- « Un salarié en période d'essai a été licencié par son employeur, car il se lavait dans les toilettes de l'entreprise ».

### **Propositions**

- Mise en place du CV anonyme
- Développer les cellules de reclassement pour les seniors
- Mettre en place des maxima et permettre la redistribution vers le bas (un partage équitable des richesses).
- Redistribuer les profits.

## **Restitution du groupe** **« Insertion sociale et professionnelle des jeunes »**

### **L'APPRENTISSAGE SCOLAIRE**

#### **Constats**

- Tous les enfants ne sont pas égaux devant l'apprentissage par rapport à leurs capacités et leur environnement (même si pas de déterminisme social)
- L'échec scolaire débute dès la primaire
- L'enfant développe des stratégies pour cacher ses lacunes : c'est le début d'une mauvaise insertion dans la société : exemple de sa fille qui a été « détectée » trop tard.
- Manque de moyens financiers et classes surchargées
- Pédagogie d'enseignement n'a pas été revue depuis très longtemps (au moins 40 ans)

#### **Propositions**

- Généraliser la logique enseignant/accompagnant
- Favoriser l'individualisation
- Prise en charge de l'élève permanente et de qualité
- Généraliser les bonnes pratiques : les établissements scolaires qui « réussissent » ou promouvoir les pédagogies qui fonctionnent bien
- Replacer l'école au sein d'une vie locale et d'un projet de société ; articulation avec le territoire
- Politique éducative avec cohérence entre associations de quartier, services sociaux, CAF, municipalité...
- Retrouver des temps d'info, d'échange et de convivialité entre parents, enfants et profs. Echanger sans a priori
- Redonner une place à la famille

### **AMELIORER L'IMAGE DES METIERS**

#### **Constats**

- Dévalorisation des filières techniques et professionnelles
- Méconnaissance du monde de l'entreprise et des métiers
- Service d'orientation défaillant et de mauvaise qualité

#### **Propositions**

- Revaloriser les métiers d'apprentissage, portes ouvertes, forum d'information, partenariat entreprises, enfants/jeunes parrainés par des entreprises
- Tutorat, stages d'observation réellement valorisants : exemple de Franck sur certaines expériences en entreprises peu épanouissantes.
- Mieux former les conseillers d'orientation
- à partir de quand donne-t-on une place aux enfants et parents, et quelle place est accordée à l'enfant et aux parents dans les décisions d'orientation?

## **PLATEFORMES DE VOCATION ET MISSIONS LOCALES**

### **Constats**

- Flou dans les informations sur les contrats en général
- Les MILO et plateformes ont un portefeuille trop important pour répondre aux attentes des jeunes
- Spécificité de l'accompagnement des jeunes précarisés
- Espaces inadaptés et impersonnels pour susciter la confiance des jeunes
- Les jeunes sont déçus et perdent progressivement confiance dans l'accompagnement

### **Propositions**

- Manque de réponses alternatives, type EPID, SVE
- Meilleures communications sur les dispositifs et les types de contrat
- Réaliser des diagnostics complets sur l'accompagnement
- Prévenir le rejet de l'école
- Augmenter les temps d'accompagnement
- Meilleure coordination entre les dispositifs

## **CONCLUSION**

En France, il y a suffisamment de dispositifs de qualité mais qui aujourd'hui ne sont pas suffisamment bien exploités ni efficaces pour jouer leur rôle d'insertion mettre de la cohérence afin d'éviter que les personnes soient baladés de dispositif en dispositif

Considérer le jeune comme un citoyen, avec respect considération.

Ne pas l'infantiliser et en le responsabilisant (tout en restant vigilant, accompagnement)

## **Extraits de l'atelier diffusés sur Powerpoint**

« On est déjà frustré d'avoir des difficultés à l'école, ça n'est pas pour subir à nouveau le regard des gens quand on intègre une filière technique ou professionnelle. »

« Pour rattraper mon retard, j'ai intégré une classe de huit personnes. J'ai été mieux pris en charge et fait face à mes lacunes. »

« Comment démarcher un patron quand on a seize ans ?... ça l'école ne nous l'apprend pas. »

« L'apparence compte au moins autant que les compétences »

« Il faut que tout le monde ait droit à sa chance »

« Pour nous un conseiller doit savoir accompagner, comprendre et être efficace en nous fixant des rendez-vous qui nous seront utiles »

## **Restitution du groupe « Développer l'offre de logement social et d'hébergement de qualité »**

### **LOGEMENT**

#### **Constats**

- Augmenter les temps d'accompagnement
- Meilleure coordination entre les dispositifs
- Les délais entre les démolitions et les reconstructions sont trop longs. Ils créent localement des délais d'attente qui ne font que s'accroître qui implique des durées d'hébergement + longue.
- Les nouvelles constructions ne répondent plus aux critères financiers des locataires, les loyers sont souvent supérieurs, une part importante des logements reconstruits est réservée à l'accession. **« les logements qu'ils construisent ne sont pas pour nous ! »**
- Les 20% de logements sociaux ne sont pas respectés sur l'ensemble des territoires.
- Les projets de reconstruction ne sont pas systématiquement proposés aux bailleurs HLM
- Les habitants des quartiers ne sont pas ou peu associés au projet : ils sont souvent conviés à des réunions d'information sur ce que va devenir leur quartier, mais peu associés au projet architectural et financier des logements qui seront proposés.
- Les démarches d'accès au logement sont ressenties comme complexes : **« trop de paperasse ! », « il manque toujours un papier ! »**

#### **Propositions**

- Définir les sites de l'ensemble des reconstructions avant la démolition des locaux.
- Une quantité de logements doit être déterminée afin que les personnes bénéficiaires de minima sociaux puissent accéder à ces logements neufs
- Modifier la Loi SRU en imposant la construction de 20% de logements sociaux sur chaque programme de construction immobilière en prenant soin de fixer un seuil (1 logement social pour tout programme inférieur à 10).
- Permettre la représentation des usagers dans les lieux de décision : Commission des FSL, Commissions d'attribution des bailleurs, commission de médiation, etc...ouvrir cette participation à de nouvelles associations
- Mettre en place des observatoires du logement composés de représentants de l'état du département des communautés d'agglomération ou de communes, de bailleurs publics et privés, d'associations d'usagers, et d'associations œuvrant dans l'hébergement et l'accompagnement de personnes en situation de précarité
- Généraliser le versement de l'APL dès le premier mois de location, quel qu'ait été le statut de la personne auparavant (locataire, hébergée chez un tiers, hébergée en CHRS, en ALT.)
- Calculer les montants d'APL en fonction des ressources actuelles



- Fixer ces montants APL en fonction des ressources de la personne et de la superficie des logements (système de plafond en fonction des surfaces).
- Mettre en place sur chaque territoire des guichets uniques pour le retrait et le dépôt des dossiers logement. Tendre vers la mise en place de dossier unique dans chaque département
- Créer des structures type « maison de l'habitat » afin de trouver en un même lieu conseil technique, juridique. (exemple de représentants : FSL, ADIL, associations d'usagers, un travailleur social)
- Généraliser les ADIL sur tous les départements (Champagne Ardennes 2/4)

## HEBERGEMENT

### Constats

- L'offre d'hébergement reste insuffisante en nombre et en diversité sur certains territoires (CHRS, ALT, Baux Glissants, Maisons Relais...)
- Cette offre n'est pas toujours bien adaptée au public accueilli et la promiscuité n'est pas toujours facile à vivre (chambres collectives et individuelles, appartements...)
- L'hébergement se substitue de plus en plus au logement, le Droit au logement glisse vers un droit à l'hébergement (DALO)
- Les Conseil de la Vie Sociale ne sont pas mis en place dans tous les établissements
- Les instances de participation ne sont pas assez développées
- Les propositions des résidants ne sont pas assez entendues
- **« les CVS n'auraient-ils pas été créés pour pallier au manque de bénévoles ? »**

### Propositions

- Financer les transformations des hébergements existants afin d'obtenir une meilleur humanisation des lieux d'accueil
- Développer sur chaque territoire une diversité de proposition d'hébergement afin de prendre en compte au mieux les besoins des personnes (Chrs, Alt, Baux Glissants, Maisons Relais...)
- Harmoniser les financements des maisons relais (actuellement 8, 12 ou 16€ financés à la place)
- Mettre en place une procédure coordonnée d'accueil et d'orientation a destination des femmes victimes de violences
- Associer les usagers aux décisions qui les concernent
- Développer de l'information et de l'aide technique pour la mise en place de CVS
- Réfléchir à une indemnisation des délégués résidants (par exemple sous la forme d'un pourcentage d'abattement sur le règlement des participations) **« mon agenda est plus rempli que celui du directeur de l'établissement ! »**
- Créer une ligne budgétaire permettant de prendre en charge des frais engendrés par ces délégations (déplacements, colloques,...)

### **5.3. Synthèse de la lecture critique du PNAI**

Dans le cadre du projet « Regards croisés sur les politiques d'inclusion sociale », 3 groupes régionaux en Champagne-Ardenne, Haute Normandie et Nord Pas-de-Calais, constitués de personnes en situation de pauvreté et de professionnels de l'action sociale ont réalisé au cours de l'année 2007 une lecture critique du Plan National d'Action pour l'Inclusion 2006-2008.

Cette lecture critique est une analyse du PNAI 2006-08 qui s'appuie sur la réalité du quotidien vécue par les personnes participant aux différents groupes de travail et par des propositions d'amélioration, dans le cadre d'une gouvernance.

Les éléments forts de cette analyse critique sont repris dans les textes qui suivent, en respectant l'ordre des thèmes abordés dans le PNAI.

Pour une vision détaillée du travail réalisé, se connecter sur le site collaboratif [www.inclusion-sociale.org](http://www.inclusion-sociale.org), site sur lequel vous pourrez vous-même contribuer à cette analyse.

## « Favoriser le retour à l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées »

### Constats

Manque d'information sur l'ensemble des dispositifs

Contrats aidés : difficulté à faire coïncider les candidatures avec les postes de travail proposés et difficultés pour les employeurs liées au versement des aides au poste.

Multitude des contrats avec des accès différents et difficiles

Compte tenu des conditions d'accès, détournement des dispositifs au profit des plus diplômés.

Peu d'actions de formation

Contrats aidés, OK, mais après ?

Création d'entreprise : Démarche difficile (aides financières insuffisantes)

Age : barrière dans l'accès à l'emploi ; les plus âgés sont pénalisés.

Inégalité des aides versées et des actions d'accompagnement selon les départements

Fonctionnement du Service public de l'emploi : manque de coordination entre les différents services, radiations régulières et abusives, accueil déshumanisé

VAE difficilement accessible aux personnes en précarité ; déficit d'information et démarche demandant un engagement important. De plus la procédure est assez longue et fait appel à l'écrit.

### Propositions

Renforcer la communication, rendre l'information accessible à tous

Contrats aidés : Meilleure coordination des différents intervenants et organismes

Prendre en compte et valoriser les compétences et savoir-faire des personnes en recherche d'emploi

Simplifier l'accès aux contrats aidés (aller vers un contrat unique) il faut sortir des « cases » Développer les actions de formation ;

Création d'entreprise : Mieux accompagner la création de l'entreprise et s'assurer de sa pérennité

Intéressement : Maintien des droits avec création d'une plateforme de simulation des ressources liées à la reprise d'une activité

Assurer une égalité de traitement sur l'ensemble du territoire.

Service public de l'emploi : référent unique, dossier unique accessible par tous les professionnels de l'emploi avec l'accord de la personne, humanisation de l'accueil, au minimum entretien préalable à la radiation

VAE : mieux informer et accompagner les personnes, baser la VAE sur l'expérience

## Constats

La mobilité reste un frein à l'emploi ; peu d'aide au permis de conduire, transports en commun peu adaptés à la localisation et aux horaires des entreprises ; difficultés supplémentaires pour les zones rurales

Manque de place et horaires non adaptés pour l'accueil des jeunes enfants ; peu ou pas d'accès en urgence (lors de la reprise d'un travail)

Les discriminations liées à l'adresse, à l'âge, à l'origine, au statut renforcent le sentiment d'exclusion

## Propositions

Mobilité : gratuité des transports en commun, aide au permis de conduire, multiplier les aides à l'autonomie au transport

Jeunes enfants : Augmenter sensiblement le nombre de gardes, adapter les horaires aux besoins des personnes qui travaillent avec des horaires spécifiques ; développer les crèches d'entreprise.

# « Intervenir pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes »

## Constats

Méthodes d'apprentissage trop institutionnelles, sureffectif, programmes chargés, problèmes d'orientation, peu de prise en compte du souhait du jeune

Difficulté pour les parents à suivre la scolarité de leurs enfants

Dévalorisation des filières techniques et professionnelles ; mauvaises orientations qui souvent pénalisent le projet de vie

Plateforme de vocation : manque d'information, de coordination, problème de financement des formations, prise en charge peu adaptée au souhait des personnes

CJE : méconnaissance des dispositifs

Apprentissage : c'est souvent une orientation par défaut, difficulté de trouver un employeur, pas de droit à l'erreur dans l'orientation car il est difficile d'en changer en cours de cursus.

Contrat de professionnalisation : Contrainte importante à la signature du contrat (durée, accord de branche obligatoire...)

Mixité hommes/femmes : les problèmes se trouvent plutôt dans l'emploi que dans l'accès à la formation

## Propositions

Valoriser le travail en petits groupes, développer le soutien scolaire, valoriser et favoriser l'apprentissage, mettre en place des professeurs assistants pour favoriser l'individualisation ; travailler en co-construction

Renforcer le dialogue école-parents

Mieux valoriser les filières professionnelles et les orientations. Il ne faut pas dévaloriser les filières techniques

Plateforme de vocation : développer les partenariats, création d'un lieu unique, meilleure prise en compte du projet professionnel

CJE : Mieux communiquer

Apprentissage : Valorisation de l'apprentissage, salaire correct, favoriser la découverte du métier

Contrat de professionnalisation : mieux informer les entreprises sur le dispositif

Mixité hommes/femmes : salaire en fonction des compétences et non du sexe

CIVIS : mieux communiquer

## Constats

Service civil volontaire : manque d'information, peu mis en place

Information juridique : peu de connaissance du dispositif, pilotage différent selon les départements, manque de personnel compétent pour accompagner et déclencher les procédures

Logement : difficultés importantes d'accéder au logement pérenne ; hébergements spécifiques insuffisants

Soins : Problème de maillage et de coordination des acteurs; couverture santé ne veut pas dire soins

Loisirs : difficile d'accès pour raisons financières

## Propositions

Service civil volontaire : meilleure information à mettre en œuvre.

Information juridique : effort de communication, harmonisation sur les territoires, renforcement des équipes d'accompagnement juridique

Logement : renforcer la prévention, l'information et la coordination

Loisirs : développer des passeports loisirs

# « Développer l'offre de logement social et d'hébergement de qualité »

## Constats

Construction d'habitat social : peu de solutions pérennes, problème pour trouver de grands logements, manque de logements sociaux

Programme ANRU : en reconstruisant, change la politique de peuplement

Problème de l'aide au logement pour personnes salariées

Libération du foncier : prix trop élevé

Parc privé : difficilement accessible, loyers trop élevés ; stigmatisation et discrimination

PDALPD : peu d'information, manque de coordination et de transparence dans les critères d'attribution

Attribution prioritaire de logements sociaux pour ceux qui reprennent une activité : discrimination ; effet négatif du versement de l'APL calculé sur les ressources précédentes.

Energies : le FSL énergies ne règle pas les problèmes du coût de l'énergie ; la privatisation EDF a des conséquences négatives (coupures abusives)

Prévention des expulsions : manque d'information, manque de prise en charge dès le premier retard de paiement des loyers

Accueil des femmes victimes de violence : discrimination ; manque de place

## Propositions

Habitat social : prendre en compte les revenus réels, augmenter la politique de construction, application réelle de la loi SRU

Foncier : freiner la hausse des prix

Parc privé : travailler sur les outils d'accompagnement, sécuriser les bailleurs, développer les AIVS

PDALPD : multiplier les lieux d'accès à l'information, plus de souplesse et de transparence, valoriser le travail des associations

Attribution prioritaire : traitement en temps réel du calcul de l'APL, droit au logement pour tous

Energies : plus de prévention

Prévention des expulsions : mieux informer

Accueil des femmes : Organisation et coordination à mettre en place au niveau départemental

## Constats

DALO : les gens cherchent un logement, on répond par un hébergement ; stigmatisation ; maintien des personnes en hébergement en attente d'un logement => engorgement

Habitat indigne : beaucoup de logements insalubres, surtout dans le privé ; problème d'information des droits et devoirs ; peur de ne pas retrouver de logement si dénonciation d'un logement insalubre

Résidences sociales : encore peu connues, trop de marchands de sommeil

Maison relais : manque de travailleurs sociaux

Vieillesse des SDF : certaines conventions mentionnent l'arrêt de l'accueil à partir de 60 ans ; CHRS pas adaptés

Dispositif accueil d'hébergement : coût d'accueil en CHRS est important.

Places urgence en hiver : les préconisations sont en décalage avec la réalité ; accès au logement difficile pour les personnes sortant des dispositifs

Humanisation des conditions d'hébergement : intrusion dans la vie privée, différences notables de l'accueil selon les établissements.

Veille sociale : grande disparité selon les départements ; manque de formation des accueillants

RHVS : peu de connaissance

## Propositions

DALO : mettre en place des parcours résidentiels

Habitat indigne : augmentation des contrôles, prévention, information auprès des propriétaires, des bailleurs et des locataires

Résidences sociales : meilleure information et renforcement des contrôles

Maisons relais : renforcer les moyens des maisons relais, ouvrir à un public plus large

Les CHRS doivent s'adapter ; créer une formule adaptée pour les personnes âgées

Mettre le coût d'un hébergement en CHRS en rapport avec celui d'un relogement avec un accompagnement social

Places d'urgence : contrôler l'application effective des dispositions législatives ; systématiser les services de suite ; accueil inconditionnel

Respecter la vie privée ; activer et contrôler la mise en place effective des CVS, et du respect des préconisations de la loi 2002-2

Dispositif à prévoir sur l'année ; renforcer les partenariats

RHVS : doit-on multiplier les dispositifs ?



## 5.4. Glossaire

### GLOSSAIRE DETAILLE DU PNAI 2006-08

<b>Sigle</b>	<b>Signification</b>	<b>Définition</b>
AAH	Allocation Adulte Handicapé	visé à garantir un minimum de ressources aux personnes handicapées.
ACCRE	Aide aux Chômeurs pour la Création ou la Reprise d'Entreprises	consiste en une exonération de cotisations sociales permettant le maintien, pour une durée déterminée, de certains minima sociaux
ALINE	Allocation pour l'Installation Etudiante	aide complémentaire pour les boursiers à leur installation dans un logement.
ANAEM	Agence Nationale de l'Accueil et des Migrations	accueil et suivi administratif des personnes étrangères en situation régulière.
ANAH	Agence Nationale de l'Habitat	attribue des subventions pour améliorer le confort dans l'habitat privé.
ANCSEC	Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances	ACSE : contribue à des actions en faveur des personnes rencontrant des difficultés d'insertion sociale ou professionnelle.
ANPE	Agence Nationale Pour l'Emploi	centralise les offres et les demandes d'emploi, effectue des statistiques sur le nombre de demandeurs d'emploi et gère des centres de ressources pour aider les chercheurs d'emploi dans leurs démarches et leur parcours.
ANRU	Agence Nationale de Rénovation Urbaine	chargée de simplifier et d'accélérer les démarches des collectivités locales et des bailleurs sociaux désireux de mettre en oeuvre des projets de rénovation urbaine dans les quartiers prioritaires.
ANSP	Agence Nationale des Services à la Personne	promouvoir le développement et la qualité du secteur des services à la personne.
API	Allocation pour Parent Isolé	Prestation familiale versée, sous conditions de ressources, aux personnes isolées qui résident en France et élèvent seules un ou plusieurs enfants.
ASI	Appui Social Individualisé	prestation versée à une structure qui assure une fonction d'accompagnement global associant, dans une même démarche, insertion sociale et insertion professionnelle, afin de permettre l'accès ou le retour consolidé de ces bénéficiaires à une vie personnelle et sociale autonome, adaptée à leur demande, leurs besoins et leurs capacités.
ASS	Allocation Spécifique de Solidarité	allocation versée, sous conditions de ressources aux chômeurs de longue durée qui ont épuisé leurs droits aux allocations d'assurance chômage.
BEP	Brevet d'Etudes Professionnelles	diplôme qui prépare à la vie professionnelle, dès la fin de la 3e pour une insertion professionnelle facilitée.

CA	Contrat d'Avenir	destiné à faciliter l'insertion sociale et professionnelle des personnes bénéficiaires du revenu minimum d'insertion (RMI), de l'allocation de parent isolé (API), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) qui rencontrent des difficultés particulières d'accès à l'emploi. Il porte sur des emplois visant à satisfaire des besoins collectifs non satisfaits.
CAE	Contrat d'Accompagnement à l'Emploi	favorise le retour à l'emploi durable des personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès au marché du travail, avec un contrat de travail et une aide à l'insertion rapide.
CAI	Contrat d'Accueil et d'Intégration	visé à faciliter l'accueil et l'intégration des migrants arrivant sur le territoire, afin de leur permettre: de mieux comprendre la vie en France, de faciliter leur accès à l'information sur les dispositifs et les structures qui peuvent les aider, d'accéder à des formations linguistiques adaptées.
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle	diplôme qui donne à son titulaire une qualification d'ouvrier ou d'employé qualifié dans un métier déterminé.
CASU	Commission d'Action Sociale d'Urgence	créées pour assurer la coordination des dispositifs susceptibles d'allouer des aides, notamment financières, ces commissions ont été supprimées par la deuxième décentralisation.
CCMSA	Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole	régime de protection sociale du monde agricole et rural en France qui gère la protection légale et complémentaire de l'ensemble de la profession agricole
CDAD	Conseil Départemental d'Accès aux Droits	définit une politique d'accès au droit dans le département, pilote et coordonne les actions en matière d'aide à l'accès au droit.
CDD	Contrat à Durée Déterminée	contrat de travail pour lequel un employeur recrute un salarié pour une durée déterminée.
CDI	Contrat à Durée Indéterminée	forme normale du contrat de travail passé entre deux personnes : l'employeur et le salarié, sans limitation de durée.
CDIAE	Comité Départemental d'Insertion par l'Activité Economique	mis en place auprès du Préfet de département, il a une mission d'animation et de propositions d'actions en faveur du développement de l'activité et de l'insertion professionnelle
CESU	Chèque Emploi Service Universel	permet de rémunérer et de déclarer les personnes employées dans le cadre d'emplois à domicile
CHRS	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale	assure l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement et l'insertion sociale des personnes en recherche d'hébergement ou de logement, afin de leur permettre de retrouver une autonomie personnelle et sociale.
CIDOL	Comité Interministériel pour le Développement de l'Offre de Logements	améliorer l'accès au logement des jeunes, accélérer la réalisation du programme de logements d'urgence et d'insertion (notamment en mobilisant la Sonacotra), créer 5 000 places en résidence hôtelières à vocation sociale, mobiliser les terrains de l'Etat pour augmenter l'offre de logements.
CIE	Contrat Initiative Emploi	permettre un retour rapide à l'emploi durable des personnes rencontrant des difficultés importantes d'accès à l'emploi, ce contrat ouvre droit, pour les employeurs concernés, à une prise en charge par l'Etat d'une partie du coût de l'embauche et pour les salariés embauchés en CIE à un accompagnement, à de la formation, ou de la VAE en tant que de besoin.

CII	Comité Interministériel à l'Intégration	C'est la réunion des différents ministères concernés par la politique d'intégration
CILE	Comité Interministériel de Lutte contre l'Exclusion	trois axes prioritaires d'actions : s'engager pour réduire la pauvreté, garantir un accès effectif aux droits fondamentaux et encourager le retour à l'emploi.
CI-RMA	Contrat d'Insertion - Revenu Minimum d'Activité	visé à faciliter l'insertion professionnelle des allocataires du RMI, de l'allocation de solidarité spécifique (ASS), de l'allocation de parent isolé ou de l'allocation aux adultes handicapés qui rencontrent des difficultés particulières d'accès à l'emploi
CIV	Comité Interministériel à la Ville	Créé en 1984, le CIV est présidé par le Premier ministre ou le ministre en charge de la politique de la ville. Il arrête les orientations, définit les programmes et répartit les moyens. En particulier, il procède à la répartition régionale des crédits contractualisés de la politique de la ville et les crédits nationaux dans le cadre de conventions passées avec des organismes tiers.
CIVIS	Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale	s'adresse à des jeunes de 16 à 25 ans révolus (soit jusqu'à leur vingt sixième anniversaire) rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable
CJE	Contrat Jeunes en Entreprise	visé, par le versement à l'employeur d'une aide forfaitaire de l'Etat, à favoriser l'embauche, en contrat à durée indéterminée, de jeunes de 16 à 25 ans révolus (soit jusqu'au 26e anniversaire) éloignés de l'emploi.
CMU	Couverture Maladie Universelle	permet l'accès à l'assurance maladie pour toutes les personnes résidant en France de manière stable et régulière depuis plus de trois mois, et qui n'ont pas droit à l'assurance maladie à un autre titre
CMU-C	Couverture Maladie Universelle - Complémentaire	permet d'avoir le droit à une complémentaire santé gratuite
CNE	Contrat Nouvelle Embauche	contrat de travail sans limitation de durée pour les entreprises de moins de 20 salariés
CNIAE	Conseil National de l'Insertion par l'Activité Economique	fonction de conseil et de veille sur les politiques de l'emploi et de l'insertion, concertation entre les acteurs concourant ainsi au développement et à la consolidation du secteur professionnel de l'insertion par l'activité économique, institutionnelle du secteur
CNLE	Conseil National de lutte contre la pauvreté et l'Exclusion Sociale	lieu d'échange et de dialogue entre les pouvoirs publics et les acteurs engagés dans la lutte contre les exclusions.
COR	Conseil d'Orientation des Retraites	lieu permanent d'études et de concertation entre les principaux acteurs du champ des retraites. Il suit l'évolution des régimes et fait des propositions pour assurer leur solidité financière et leur fonctionnement solidaire
CPS	Comité de Protection Sociale	Sert de moyen d'échange et de coopération entre la Commission européenne et les États membres de l'Union européenne dans le domaine de la modernisation et de l'amélioration des systèmes de protection sociale.
CSP	Catégorie Socio-Professionnelle	classe la population selon une synthèse de la profession, de la position hiérarchique et du statut

CUCS	Contrat Urbain de Cohésion Sociale	l'intervention de l'Etat en faveur des quartiers en difficulté sera centrée sur 5 champs prioritaires : emploi et développement de l'activité, habitat et cadre de vie, réussite éducative, prévention de la délinquance et citoyenneté, santé
DELF	Diplôme d'Etudes de Langue Française	diplômes officiels délivrés par le ministère français de l'Éducation nationale, pour certifier les compétences en français des candidats étrangers
DGAS	Direction Générale de l'Action Sociale	prépare la définition et pilote la mise en oeuvre des politiques d'action sociale en direction des personnes ou des groupes en difficulté sociale, des enfants et des adultes handicapés, des personnes âgées ainsi que des familles, des enfants et des adolescents
DGEFP	Direction Générale de l'Emploi et de la formation Professionnelle	propose les orientations de la politique pour l'emploi et la formation professionnelle continue. Elle en construit le cadre juridique en concertation avec les autres départements ministériels et les partenaires sociaux
DILF	Diplôme Initial de Langue Française	nouveau diplôme de la langue française pour les premiers apprentissages créé en 2005. Le DILF valide un premier niveau de maîtrise du français
DPT	Document de Politique Transversale	C'est un outil de pilotage de politiques interministérielles. Il doit permettre d'améliorer la coordination et l'efficacité des politiques transversales. Une politique transversale est une politique publique interministérielle financée à un niveau significatif par l'État, identifiée par le Premier ministre, dont la finalité concerne plusieurs programmes relevant de différents ministères et n'appartenant pas à une même mission
EDEN	Encouragement au Développement d'Entreprises Nouvelles	aide financière aux personnes remplissant certaines conditions qui souhaitent créer ou reprendre une entreprise. Cette aide prend la forme d'une avance remboursable ;
E EI	Equipe Emploi Insertion	faciliter l'accès des habitants à l'information sur l'emploi et la formation, aux services de l'ANPE et à l'ensemble des services publics
ENL	Engagement National pour le Logement	loi qui vise à aider les collectivités à construire ; augmenter l'offre de logements à loyers maîtrisés ; favoriser l'accession sociale à la propriété pour les ménages modestes ; renforcer l'accès de tous à un logement confortable
EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale	Regroupement de communes ayant pour objet l'élaboration de " projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité " .
FAJ	Fonds d'Aide aux Jeunes	accorder des aides financières ponctuelles aux jeunes de moins de 25 ans en difficulté sociale ou professionnelle.
FARU	Fonds d'Aide au Relogement d'Urgence	apporter un financement aux communes qui prennent en charge, soit le relogement d'urgence de personnes occupant des locaux présentant un danger pour leur santé ou leur sécurité, soit la réalisation de travaux interdisant l'accès aux locaux

FASILD	Fonds d'Action Sociale pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations	Ses attributions ont été en partie reprises par l'ACSE pour les actions en faveur des personnes rencontrant des difficultés d'insertion sociale ou professionnelle.
FCS	Fonds de Cohésion Sociale	facilite l'accès au crédit des populations exclues de l'accès aux prêts désirant financer leurs projets de création d'emploi ou d'entreprise et aux entreprises insérant des personnes en difficulté.
FIPJ	Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Jeunes	Ce fonds est destiné à financer des actions complémentaires à l'accompagnement des jeunes signataires d'un contrat CIVIS
FSE	Fonds Social Européen	principal instrument financier de la stratégie européenne pour l'emploi
FSL	Fonds Solidarité Logement	dispositif qui concourt à l'accès au logement et à son maintien en accordant des aides aux familles éligibles à celles-ci. Il est géré par le conseil général depuis la dernière décentralisation.
HALDE	Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité	lutter contre les discriminations prohibées par la loi, de fournir toute l'information nécessaire, d'accompagner les victimes, d'identifier et de promouvoir les bonnes pratiques pour faire entrer dans les faits le principe d'égalité. Elle dispose de pouvoirs d'investigation pour instruire les dossiers
IGAS	Inspection Générale des Affaires Sociales	Contrôler les administrations et les organismes sociaux (contrôle supérieur) ; évaluer la mise en oeuvre des politiques publiques dans le domaine social au sens large ; apporter conseil et expertise aux membres du Gouvernement.
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques	organisme statistique français qui classe les Français en fonction de leur activité
IVQ	Information Vie Quotidienne	Enquête menée par l'INSEE qui a pour objectif de mesurer les compétences des adultes face à l'écrit, mais aussi en compréhension orale et en calcul.
LOLF	Loi Organique relative aux Lois de Finances	Elle réforme la procédure budgétaire en mettant en place une logique de performance de la gestion publique d'une part, et d'autre part une transparence de l'information budgétaire propre à instituer un contrôle étroit par le Parlement.
ONPES	Observatoire National des Politiques de lutte contre la pauvreté et l'Exclusion Sociale	promouvoir la connaissance des phénomènes de pauvreté et d'exclusion. Il ne réalise lui-même aucune étude, mais discute et hiérarchise les travaux à mener, qu'il confie ensuite à des organismes choisis sur appel d'offres
ONZUS	Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles	avoir une meilleure connaissance des territoires en difficulté, en disposant de données plus riches pour établir un plus grand nombre d'indicateurs : emploi, développement économique, formation scolaire, accès au système de santé, sécurité,
PACTE	Parcours d'Accès à la Fonction Publique Territoriale, Hospitalière et d'Etat	mode de recrutement, sans concours, dans la fonction publique pour des emplois de catégorie C. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 révolus sortis du système éducatif sans diplôme et sans qualification professionnelle reconnue et à ceux dont le niveau de diplôme est inférieur à celui attesté par un diplôme de fin de second cycle long de l'enseignement général, technologique ou professionnelle

PARADS	Pôle d'Accueil en Réseau pour l'Accès aux Droits Sociaux	améliorer l'accès effectif aux droits sociaux, avec une attention particulière aux publics en difficulté et aux personnes inconnues ou mal connues des accueils administratifs et sociaux
PDALPD	Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées	Ce plan regroupe l'ensemble des mesures mises en place pour permettre aux personnes en grandes difficultés sociales et financières d'accéder ou de se maintenir dans un logement décent et indépendant
PIB	Produit Intérieur Brut	correspond à la valeur totale de la production interne de biens et services marchands dans un pays donné au cours d'une année donnée
PLIE	Plan Local d'Insertion par l'Economique	fédérer sur leur territoire les actions engagées en matière d'emploi et d'insertion. Avec la commission européenne, l'Etat, les entreprises et les partenaires sociaux, elles vont collaborer à la mise en œuvre d'une politique d'insertion pour l'emploi, avec des objectifs quantitatifs et qualitatifs clairement identifiés
PME	Petite et Moyenne Entreprise	désignent les entreprises de taille modeste, par rapport notamment à leur nombre de salariés ou leur chiffre d'affaires
PNAI	Plan National d'Action pour l'Inclusion	Il met en œuvre des actions prioritaires définies par le gouvernement français en matière d'inclusion sociale, en lien avec la stratégie européenne.
PPAE	Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi	Afin de faciliter et d'accélérer son retour à l'emploi dans les meilleures conditions, le demandeur d'emploi bénéficie d'un accompagnement personnalisé assuré par les services de l'ANPE ou de tout autre organisme participant au service public de l'emploi
PPE	Prime Pour l'Emploi	La prime pour l'emploi est une aide au retour à l'emploi ou à la poursuite d'une activité professionnelle. Elle est calculée sur les revenus d'activité.
PRAPS	Programme Régional d'accès à la Prévention et aux Soins	Mettre en place des réseaux de santé de proximité ; favoriser la constitution de nouveaux réseaux de santé de proximité, associant professionnels du social, de la formation et de la santé ; développer des actions de santé en faveur des jeunes, notamment des bilans médicaux pour les jeunes fréquentant les missions locales et les PAIO ; encourager la réalisation des bilans de santé, de campagnes de dépistage et d'évaluation sanitaire
PRSP	Plan Régional de Santé Publique	amplifier les actions de prévention. Etabli en concertation avec les acteurs régionaux de santé
PTZ	Prêt à Taux Zéro	initiative du gouvernement français, pour mieux aider les Français qui disposent de revenus modestes à devenir propriétaires pour la première fois de leur résidence principale. La somme accordée pour ce prêt est fonction du revenu fiscal de l'emprunteur, et du lieu où se situe son achat immobilier. Accompagnant obligatoirement un prêt bancaire dit « prêt principal », le prêt à taux zéro est très souvent pris en compte comme « apport personnel » par les banques
RHI	Résorption de l'Habitat Insalubre	Procédure visant à la suppression de l'habitat insalubre. Elle repose sur un régime spécial d'expropriation à l'égard des propriétaires d'immeubles déclarés insalubres. Ces immeubles, une fois expropriés, font l'objet d'une réhabilitation ou d'une démolition

RHVS	Résidence Hôtelière à Vocation Sociale	établissement commercial d'hébergement agréé par le préfet du département dans lequel il est implanté. Elle est constituée d'un ensemble homogène de logements autonomes équipés et meublés, offerts en location pour une occupation à la journée, à la semaine ou au mois à une clientèle qui peut éventuellement l'occuper à titre de résidence principale.
RMI	Revenu Minimum d'Insertion	allocation gérée par les conseils généraux aux personnes de + de 25 ans sans ressources ou ayant des ressources inférieures à un plafond fixé par décret
SDF	Sans Domicile Fixe	une personne qui dort dans la rue ou dans des foyers d'accueil. On parle aussi de sans abri ou d'itinérant.
SMIC	Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance	le salaire minimum en dessous duquel aucun salarié ne devrait être payé. Il est réévalué au minimum tous les ans au 1er juillet, et davantage en cas d'inflation importante.
SPE	Service Public de l'Emploi	Le service public de l'emploi comprend le placement, l'indemnisation, l'insertion, la formation et l'accompagnement des demandeurs d'emploi. Il est assuré par les services de l'Etat chargés de l'emploi, l'Agence nationale pour l'emploi et l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes. Il est également assuré par les organismes de l'assurance chômage
UNEDIC	Union Nationale Interprofessionnelle pour l'Emploi dans l'Industrie et le Commerce	fédère les Assédic au niveau national. Plus particulièrement, l'Unédic est responsable de la gestion financière du système. Elle met en place la réglementation décidée par les partenaires sociaux, fournit les moyens nécessaires à sa mise en œuvre et coordonne le fonctionnement du réseau des Assédic
VAE	Validation des Acquis de l'Expérience	possibilité pour toute personne engagée dans la vie active, de faire valider les acquis de son expérience notamment professionnelle en vue de l'acquisition de tout ou partie d'un diplôme
ZEP	Zone d'Education Prioritaire	zones dans lesquelles sont situés des établissements scolaires (écoles ou collèges) dotés de moyens supplémentaires, principalement des primes pour les enseignants, et d'une plus grande autonomie pour faire face à des difficultés d'ordre scolaires et sociales
ZFU	Zone Franche Urbaine	quartiers de plus de 10 000 habitants, situés dans des zones dites sensibles ou défavorisées. Les entreprises implantées ou devant s'implanter dans ces quartiers bénéficient d'un dispositif complet d'exonérations de charges fiscales et sociales durant cinq ans.
ZUS	Zone Urbaine Sensible	territoires infra-urbains définis par les pouvoirs publics pour être la cible prioritaire de la politique de la ville, en fonction des considérations locales liées aux difficultés que connaissent les habitants de ces territoires.